

BDS sous attaque

Lorraine Guay

Numéro 785, juillet–août 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82578ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guay, L. (2016). BDS sous attaque. *Relations*, (785), 6–7.

BDS SOUS ATTAQUE

La répression s'intensifie contre le mouvement pacifique pro-palestinien BDS en Occident.

Lorraine Guay

L'auteure est membre de la Coalition BDS-Québec

Au cours des derniers mois, et presque simultanément, les gouvernements de plusieurs pays occidentaux ont entrepris de mettre en place des mesures pour interdire ou même criminaliser le mouvement Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) et ses promoteurs. En France, le 20 octobre 2015, par deux arrêts, la Cour de cassation (l'équivalent de la Cour d'appel du Québec) a déclaré illégal l'appel à boycotter des produits israéliens et confirme la condamnation de plusieurs militants. En mars dernier, lors d'une manifestation, une militante a été arrêtée parce qu'elle arborait un t-shirt de la campagne BDS contre l'apartheid israélien. En Angleterre, le gouvernement a introduit de nouvelles lois qui rendront illégal le boycott des produits israéliens. Aux États-Unis, en juin 2015, le Congrès a voté une loi visant à

enrayer complètement le mouvement BDS et à le rendre incompatible avec tout accord de libre-échange avec les États-Unis. Le sénateur républicain Peter Roskam a déclaré: «Si vous voulez faire du commerce avec les États-Unis, vous ne pouvez pas boycotter Israël.» Dans la foulée, près de la moitié des États américains ont légiféré ou sont en voie de le faire pour interdire BDS. Certains, comme l'Illinois, interdisent aux fonds de retraite de traiter avec des «entités» qui boycottent Israël; d'autres, comme New York, proposent de couper les vivres aux universités qui soutiennent de diverses façons BDS (voir Ron Kampeas, *Haaretz*, 24 février 2016).

Au Canada, deux gouvernements successifs ont suivi le même chemin. D'abord, les conservateurs de Stephen Harper ont signé avec Israël, en janvier 2015, un protocole d'entente concernant la diplomatie publique. Ce protocole stipule que «le ciblage sélectif d'Israël constitue le nouveau visage de l'antisémitisme» et déclare que «le Canada s'opposera à ceux qui soutiennent le mouvement BDS». Le gouvernement Trudeau a emboîté le pas en appuyant, en février 2016, une motion conservatrice anti-BDS sous le faux prétexte que ce mouvement «ferait la promotion de la démonisation et de la délégitimation d'Israël». La motion appelle donc «à condamner tout individu, groupe ou organisation canadienne qui ferait la

promotion du mouvement BDS ici au Canada et partout ailleurs dans le monde¹».

Cette stratégie anti-BDS est de toute évidence téléguidée depuis Israël, dont le gouvernement s'inquiète et s'agit de plus en plus devant l'ampleur que prend le mouvement à travers le monde. En mars dernier, une conférence internationale réunissant 1500 personnes avait pour objectif de débattre des meilleurs moyens d'éradiquer ce mouvement. Selon le journaliste israélien Michel Warschawski, «on n'y est pas allé avec le dos de la cuillère,



ESPOIR Droits des peuples autochtones: un pas dans la bonne direction

Neuf ans après son adoption par plus de 140 pays, le Canada appuie désormais sans réserve la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones. Il renonce ainsi à son statut d'objecteur permanent à cette déclaration. La ministre des Affaires autochtones et du Nord, Carolyn Bennett, a indiqué que le Canada allait travailler pour mettre en œuvre les principes de la déclaration, conformément aux lois canadiennes. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait voté contre le texte en 2007, le jugeant incompatible avec la Constitution canadienne, avant d'en accepter le principe en 2010 sans pour autant ratifier le document. Bien que cette déclaration ne soit pas juridiquement contraignante, la ministre Bennett estime que cet appui est un «jalon important du travail indispensable vers la réconciliation». Un pas symbolique donc, mais essentiel, vers une meilleure reconnaissance des droits des peuples autochtones au Canada.



Enfant Mohawk à l'école de réinsertion dans la langue traditionnelle.
Photo: Olivier Hanigan, 2004



Bien implanté en France, le mouvement BDS et ses militants y font l'objet d'une forte répression étatique depuis 2015. Photo: PC/Newzulu

[...] le ministre des Transports et du Renseignement, Israël Katz, a appelé à des liquidations citoyennes ciblées (sic) contre les militants centraux du BDS en se servant des services de renseignement de l'État [...]. La ministre de la Justice, Ayelet Shaked, a parlé de "problème stratégique" et a comparé le BDS aux tristement célèbres *Protocoles des Sages de Sion*. Quant au ministre de la Sécurité intérieure et responsable des questions stratégiques, Gilad Erdan, il a menacé: "Très bientôt, chaque militant de BDS va découvrir qu'il a à payer très cher pour ses activités"» (*Siné Mensuel*, avril 2016).

Enfin le gouvernement de Benyamin Netanyahu vient de retirer au fondateur du mouvement BDS, Omar Barghouti, les documents lui permettant de circuler hors de la Palestine et d'Israël, ce qui lui laisse le choix entre le confinement ou l'interdiction du retour.

Toutes ces mesures confirment le succès de BDS, un mouvement international pacifique, citoyen, aucunement antisémite puisqu'il ne vise pas les « juifs en tant que juifs » mais les politiques des gouvernements israéliens successifs qui violent systématiquement les droits fondamentaux, individuels et collectifs, du peuple palestinien. Qu'y a-t-il de si extrémiste à en réclamer le respect?

On ne peut que déplorer les gémissements indignes de plusieurs pays occidentaux devant le diktat israélien, qui, de ce fait, attaquent une des formes protégées

de la liberté d'expression: les actions de boycott pour pousser à des changements sur le plan social, politique ou économique. D'ailleurs, cette répression ne servira à rien. La résistance des sociétés civiles à travers le monde est déjà commencée. La réplique est un appel à l'intensification des actions de BDS. C'est ce qu'entend d'ailleurs faire la Coalition BDS-Québec. ☺

1. Voir M. Idir, « Du droit de boycotter le colonialisme et l'apartheid de l'État d'Israël », blogue de *Relations*, 15 mars 2016.

L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL: AU-DELÀ DES CHIFFRES

La réalité de l'itinérance à Montréal s'aggrave, révèle un document du RAPSIM.

Pierre Gaudreau

L'auteur est coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Toujours omniprésente dans le centre-ville mais aussi visible dans de nombreux arrondissements, l'itinérance à Montréal prend des visages très variés. Un document du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), *L'itinérance à Montréal. Au-delà des chiffres* (qui peut être consulté au <rapsim.org>) révèle que la situation s'aggrave.

L'hiver dernier, les chiffres compilés par la Ville de Montréal ont démontré une fréquentation sans précédent des refuges pour hommes, avec une hausse de 10 % des nuitées. Les ressources d'hébergement pour femmes présentent quant à elles une situation de pleine occupation, entraînant des refus quotidiens de femmes en difficulté depuis des années. Tant dans le cas des hommes que dans celui des femmes, il s'agit d'une population qui est croissante et de plus en plus âgée.

Avantage des coops

Outre leurs avantages en matière d'autogestion et de redistribution équitable des profits, il semble que les coopératives soient plus productives que les entreprises privées standard. C'est ce que révèle une récente étude intitulée « *What do we really know about worker co-operatives?* », menée par l'économiste Virginie Pérotin, de l'école de commerce de l'Université de Leeds, en Angleterre. Celle-ci dresse un portrait statistique des coopératives de travail en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine, comparées aux entreprises privées. Elle révèle entre autres que dans plusieurs secteurs d'activité, la participation des travailleurs à la gestion permet aux entreprises coopératives de produire plus efficacement et les rend plus résilientes lors des périodes d'instabilité économique. Voir: <uk.coop/resources>.

RACISME SYSTÉMIQUE

Pour une commission

Une pétition officielle réclamant la tenue d'une commission sur le racisme systémique au Québec a récemment été lancée à l'initiative d'un groupe de militants antiracistes de différents horizons. Appuyée par Québec solidaire – qui l'a portée à l'Assemblée nationale –, la demande a aussi reçu l'appui du parti municipal Projet Montréal et de plusieurs personnalités publiques. La pétition interpelle le gouvernement du Québec sur le profilage racial, la judiciarisation et la répression policière dont sont victimes les personnes racisées et les Autochtones, de même que sur les discriminations qu'elles subissent en matière d'accès à l'emploi ou sur leur sous-représentation dans les médias, les industries culturelles et en politique. Pour signer la pétition: <racismesystemique.org>.

CETRI

40 ans de solidarité Nord-Sud

Fondé en 1976 par François Houtart, le Centre tricontinental (CETRI), basé à Louvain-la-Neuve en Belgique, développe une réflexion critique sur les rapports Nord-Sud à l'ère de la mondialisation néolibérale. Dès sa création, il prend le parti de faire entendre des voix du Sud, notamment à travers ses collaborations avec différentes publications, dont *Relations*. Pour souligner son 40^e anniversaire, le CETRI fait entre autres paraître une édition spéciale de sa revue *Alternatives Sud* intitulée « *Obsolète, le clivage Nord-Sud?* » (vol. XXIII – 2016, n° 2), qui vient réaffirmer son parti pris, en cette période de bouleversements géopolitiques. Voir: <cetribel.be>.